



## TECHNICIEN EN ENERGIES RENOUVELABLES (TENR)

### DIPLÔME(S)

**MC Technicien en Energies Renouvelables option A : Energie électrique (1 an)**

**MC Technicien en Energies Renouvelables option B : Energie thermique (1 an)**

L'accès en formation à la mention complémentaire technicien en énergies renouvelables est ouvert aux candidats titulaires :

- pour l'option **A** : du BAC PRO électrotechnique énergie équipements communicants ou du BP installations et équipements électriques.
- pour l'option **B** : du BAC PRO technicien en installations des systèmes énergétiques et climatiques ou du BP monteur en installation de génie climatique et aux candidats fixés par l'article D. 337-144.



Le titulaire de cette Mention est un électricien ou un climaticien spécialisé dans la mise en œuvre d'équipements fonctionnant avec des énergies renouvelables et permettant d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments.

Les énergies renouvelables principalement concernées sont :

- pour l'option **A**
  - le solaire photovoltaïque,
  - l'énergie éolienne,
  - le transfert d'énergie (pompe à chaleur, VMC double flux)...
- pour l'option **B**
  - le solaire thermique,
  - la bio-masse (notamment le bois énergie),
  - le transfert d'énergie (pompe à chaleur, VMC double flux)...

### APRÈS LA MC

**Titre professionnel de niveau III de Responsable de Chantier du Bâtiment (2 ans)**

**BTS Maintenance des Systèmes ou Fluides Energies Domotique (2 ans)**

**BP Monteur Installateur en Génie Climatique et Sanitaire (1 an)**



**BTP CFA 54-55 - Pont-à-Mousson**

☎ 03 83 81 65 65

<http://www.BTPCFA54-55.FR>

